

44 bis, Avenue de l'Hôtel de Ville  
66450 POLLESTRES

Téléphone : 04 68 68 76 67  
@ : office@66041.notaires.fr



## PIECES A FOURNIR EN CAS DE VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER HORS COPROPRIETE

### I/ LE VENDEUR

#### Concernant votre état civil

- Questionnaire d'état civil à demander à notre secrétariat
- Copie de votre carte nationale d'identité ou passeport (en cas de société merci de nous adresser le kbis et les statuts sociaux)
- Copie du contrat de mariage le cas échéant
- RIB avec signature au dos (pour versement du prix de vente)

#### Concernant le bien en vente

##### **Document général à fournir systématiquement**

- Titre de propriété complet (à défaut une attestation de vente indiquant le nom du notaire et la date de votre acte, permettant à notre secrétariat de faire la demande au confrère)
- Diagnostics techniques : il convient de contacter un diagnostiqueur → plomb, amiante, termites, électricité, gaz, diagnostic de performance énergétique, carrez (en cas de copropriété)
- Copie de votre dernière taxe foncière

##### **Document spécifique à fournir selon les cas**

###### **En cas de location actuelle ou précédente**

- Copie du bail locatif et dernière quittance de loyer
- Copie du congé délivré au locataire ou par le locataire si le bien a été loué et est désormais libre au jour de la vente

###### **En présence d'un élément d'équipement**

- En présence d'une cheminée → facture du dernier ramonage
- En présence d'une chaudière → attestation de contrôle et/ou carnet d'entretien

- En présence de panneaux solaires → facture de pose, dernière facture d'électricité

### **Si des travaux ont été réalisés récemment**

- Si des travaux importants (exemple : électricité, plomberie, menuiseries, gros oeuvre, extensions...) ont été réalisés durant les 10 dernières années : copie des factures des entreprises ayant réalisées les travaux.

### **Si le bien est achevé depuis moins de 10 ans**

- Permis de construire
- Déclaration d'ouverture de chantier
- Déclaration d'achèvement des travaux
- Conformité des travaux au permis de construire ou attestation de non-conformité
- Toutes les factures de construction (gros oeuvre, charpente, menuiserie, électricité, plomberie, plâtrerie, carrelage, façade...)
- Si dommage ouvrage souscrite → nous la communiquer

### **Si vous laissez des meubles dans le bien**

- Liste du mobilier article par article avec la valeur correspondante

## **II/ L'ACQUEREUR**

### **Concernant votre état civil**

- Questionnaire d'état civil à demander à notre secrétariat
- Copie de votre carte nationale d'identité ou passeport (en cas de société merci de nous adresser le kbis et les statuts sociaux)
- Copie du contrat de mariage le cas échéant
- RIB avec signature au dos pour vous restituer le trop perçu des frais d'acte après signature de l'acte authentique

### **Concernant votre financement**

- Si vous avez recours à un emprunt bancaire, merci de nous indiquer (à titre informatif)
  - \* le montant du prêt envisagé
  - \* la durée du prêt envisagé
  - \* le taux du prêt envisagé
- Si possible, une première simulation de prêt